

Pour diffusion immédiate

Étude publique du rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Montréal, le 8 juin 2007 – La commission permanente du conseil municipal sur les finances, les services administratifs et le capital humain procédera à l'étude publique du rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal. Le rapport porte sur l'exercice financier 2006 et le premier trimestre de 2007. Au cours de cette assemblée, le vérificateur, M. Michel Doyon, exposera ses constats sur la gestion des fonds publics à la Ville de Montréal et présentera les principales conclusions de son rapport.

La commission répondra aux questions des citoyens et entendra leurs commentaires sur le rapport du Vérificateur général lors de l'assemblée publique qui aura lieu :

**le mardi 12 juin 2007, à 19 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
au 275, rue Notre-Dame Est, (métro Champ-de-Mars)**

Après qu'elle aura étudié le rapport, la commission adoptera ses recommandations en assemblée publique, le 5 septembre prochain.

En plus de la vérification des états financiers annuels, le vérificateur a pour mandat d'évaluer la performance des principaux programmes et activités de la Ville sous l'angle de l'efficacité, l'efficience et l'économie des ressources financières. Au terme de cette démarche, il dépose son rapport au conseil municipal. Les recommandations qu'il contient ont pour but d'optimiser les pratiques de gestion, réduire les coûts et, ultimement, améliorer les services aux citoyens. En cours d'année, les gestionnaires des arrondissements et des services corporatifs, soutenus par la direction générale et les élus, collaborent avec le vérificateur général à la mise en place de solutions durables en réponse aux situations qu'il a identifiées.

Le rapport du vérificateur général est disponible pour consultation sur le site du vérificateur général : ville.montreal.qc.ca/verificateur ou sur celui des commissions : ville.montreal.qc.ca/commissions et à la Direction du greffe.

Les personnes qui désirent intervenir lors de l'assemblée publique sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou par téléphone, en communiquant avec la Direction du greffe.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Division du soutien aux comités et commissions
Tél. : 514 872-3770
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca